L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie
No. 91, rue Carondelet.

JOURNAL QUOTIDIEN — Prix de l'abonnement pour un mois, $1 — payable d'avance

POUR FAVORISER UNE SOUSCRIPTION
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY,
Soumis à la décision d'une Convention Nationale

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI MATIN, 8 NOVEMBRE 1839.

THEATRE D'ORLEANS.

C'était fête hier soir au théâtre. l'ouverture avait lieu et le public revoyait les actrices qu'il aime, aussi fut-il accueilli avec une véritable courtoisie!

Mlle Calvé, Heyman ont été saluées par de vifs applaudissements, et les autres acteurs ont aussi reçu des marques sensibles de plaisir qu'on avait à les revoir. Pour nous, en attendant pour la première fois, dans l'Eclair, Mlle Calvé dont la voix bien timbrée et la méthode pure nous a rappelé souvent ce merveilleux rossignol qui s'appelle Mme Damoreau. Heyman doué de tenue et de velouté et si plein de charme, en vegant les nombreux efforts de Miss Novo et de jeune Courtet qui a tant l'avenir s'il veut travailler, en tant de bon cœur au vaudeville de Moisset & Cie et bien joué par MM. Mathieu, qui dit avec un véritable esprit, Closel qui a une si franche bonhomie et cette excellente comédienne, Mme Mathieu; nous avons parfaitement compris l'enthousiasme des spectateurs. Seulement nous ne concevions pas pourquel les spectateurs n'étaient pas plus nombreux, pourquoi les femmes manquaient à cette solennité? Elles se sont privées d'un vif plaisir.

LE COMMERCE.

Lorsqu'on réfléchit à la conduite du pouvoir envers le commerce, que l'on voit la constance, on pourrait dire l'acharnement avec lequel il travaille à sa ruine, on vient naturellement à se demander ce qu'a fait le commerce pour mériter ainsi la haine de ceux qui nous gouvernent. Nut-il à la prospérité ou au bonheur du pays? Est-il l'ennemi des libertés publiques? Les opérations auxquelles il se livre sont-elles défendues par les lois? Non, mille fois non—D'où vient alors que la presse vendue au pouvoir le railla sur son infortune et rit de son désespoir? D'où vient que le gouvernement qui devrait le protéger lui déclare une guerre à mort? D'où vient enfin que l'on répond par des cris de joie à ses cris de désespoir? Les commerçants ce sont donc pas des citoyens, puisque le gouvernement cherche à consommer leur perte sans qu'ils aient rien fait pour mériter le mal qu'on veut leur faire! Ils ne méritent pas même des hommes, puisque leurs malheurs n'éveillent aucune sympathie! Mais que sont-ils donc alors pour que l'on soit ainsi satisfait pour leurs vous, sans un mot de consolation pour leurs souffrances?

Ce qu'est le commerce — Parcourez l'histoire du monde et vous le verrez mêlé à chaque amélioration. C'est lui qui a élevé Palmyre au milieu d'un désert. Alexandrie sur les sables de la Méditerranée; c'est lui qui a couvert nos rivières de ces navires innombrables qui établissent entre tous les parties des Etats-Unis un échange continuel de produits; c'est lui qui a pénétré à la suite du Père des Eaux et nous en a apporté les fourrures du Nord, créant ainsi une source de richesses à un pays sauvage et inculte! Parcourez les districts du Sud et dites nous ensuite qui a semé ces champs, qui a couvert les forêts immenses qui couvraient le pays en plaines fertiles; qui a fait la prospérité de nos jeunes villes, qui a étendu leurs limites, construit des canaux, des chemins de fer sur toute la surface des Etats-Unis, si ce n'est le commerce. Qui c'est le commerce qui amène partout avec lui la richesse, la prospérité; c'est lui qui doit tout temps a fait la fortune du pays qui l'a favorisé c'est à lui en un mot que nous sommes redevables de figurer aujourd'hui parmi les nations les plus florissantes, et c'est lui pourtant que le pouvoir poursuit d'une haine implacable, c'est lui qu'il veut anéantir à tout prix.

Voilà ce qu'est le commerce, voilà ce qu'il a fait. Nous permettra-t-on maintenant de dire ce que sont ceux qui cherchent à l'écraser d'un pouvoir dont ils abusent, ce qu'ils ont fait aux. A leur tête est Martin Van Buren, qui depuis trois ans qu'il occupe le siège de président n'a pas osé le pays d'une institution utile, n'a rien fait pour hâter les progrès; dont la carrière n'est marquée par aucun acte d'intérêt public; Martin Van Buren qui, tandis que le pays souffrait d'une crise qui n'est que la conséquence des actes du pouvoir, l'a abandonné à ses propres moyens et a cherché à accélérer sa ruine par des mesures injustes et désastreuses. Et pour, nous le demandons comment M. Van Buren a-t-il mérité les suffrages du peuple des Etats-Unis? Qui est-ce qui l'a porté au poste qu'il occupe, si ce n'est la protection du général Jackson. Crois-en que s'il s'était présenté sans autre appui que celui qu'il pouvait trouver dans la confiance qu'il avait inspirée, il serait aujourd'hui le premier magistrat de l'Union? Certes non: monté au pouvoir par la ruse, il n'est soutenu par la ruse, il le conservera par la ruse.

Que le peuple des Etats-Unis choisisse donc entre ceux qui veulent la prospérité du pays et le bien être général, et ceux qui ne veulent que la ruine du commerce et la fortune d'une troupe de favoris. Si un système vicieux de circulation est préféré à un système sage et populaire, si la confusion dans le commerce est plus à souhaiter que la prospérité de nos villes, si en un mot la tyrannie est préférable à la liberté, où alors que l'on abandonne le champ aux factieux, et bientôt on verra périr le commerce et le crédit; et l'on pourra détruire les chemins de fer, les banques, les canaux, et tant d'autres travaux qui sont dûs au commerce; car alors il ne faudra pas qu'il reste la trace d'une entreprise commerciale. Mais au contraire on veut un ordre de choses sage, si on veut que l'aisance revienne parmi les classes ouvrières, si l'on veut enfin sortir de l'état de crise dans lequel nous gémissons depuis deux années, que l'on se rappelle que cet état de choses durera tant que nos intérêts seront mis au gouvernement démocrate, que sous lui les affaires ne sauraient fleurir, que le triomphe du lucre-faisisme entraînera toujours avec lui la ruine du commerce.

LES COMMISSIONNAIRES.

Il est des journaux qui se semblent respirer que le désordre et dont le principal but paraît être d'entretenir dans la société une certaine agitation fébrile, favorable à leurs intérêts privés, en insinuant fréquemment que telle classe est en hostilité avec telle autre, lorsqu'en réalité leurs intérêts sont communs, en entretenant des préjugés qu'ils devraient combattre comme pernicieux dans leurs tendances, en se faisant enfin alternativement les apôtres de toutes les catégories, au lieu de prendre pour but unique l'intérêt général du pays.

Par exemple on a cherché, ces jours derniers, à jeter sur les négociants commissionnaires un blâme dont l'injustice est évidente: On les accuse d'avoir sacrifié les intérêts des planteurs en forçant la vente de leurs produits.

Mais de deux choses l'une: ou le négociant est en avances envers le planteur et alors il peut se trouver obligé de vendre pour se couvrir, car, s'il veut faire honneur à ses engagements il faut qu'il fasse rentrer ce qui lui est dû; ou il n'est pas en avances et alors il n'agit et ne peut agir que d'après les ordres du planteur. Ceci nous paraît si clair que nous croyons inutile d'insister davantage.

Nous ne pouvons qu'approuver les changements qu'on vient de faire dans le local de la poste aux lettres, parceque ces changements contituent une amélioration véritable. Le bureau de la poste était évidemment sans proportion avec la population et l'importance des affaires de notre cité; aussi doit on tenir compte au chef de notre administration locale de l'extension qu'il vient de lui donner.

ORDONNANCE SUR LE DROIT DE QUAI

Nous voyons que le Conseil de la seconde Municipalité a refusé d'approuver l'ordonnance du conseil général qui créait un droit de Wharfage sur les importations et sur les exportations.

Dans cette situation il nous paraît que qu'elles que soient les exigences de la position des deux municipalités d'en bas, elles doivent suivre l'exemple donné par celle d'en haut et repousser l'ordonnance du Conseil général, sous peine de voir les bâtimens se porter en masse au dessus de la rue du Canal.

SUSPENSION.

Le bateau-à-vapeur *Cinderella*, arrivé hier de Little-Rock, Arkansas, a apporté la nouvelle que la Branche Banque de l'Etat de l'Arkansas avait suspendu ses paiemens en espèces.

HOMMAGE AU MERITE.

Dimanche dernier était le jour de fête du Colonel de la Légion. La plupart des Compagnies qui composent cet estimable corps de troupes s'assemblèrent, suivant l'usage, pour fêter l'homme et le citoyen. Vers l'heure de midi, les hommes commencèrent à se former devant la demeure hospitalière du capitaine Vauriguel des chasseurs à pied, près de la Place-au-Coton dans la 2ème municipalité, et lorsqu'on eut donné aux compagnies le tems de s'assembler, la légion à laquelle étaient venus se joindre plusieurs vétérans et d'autres personnes, se dirigea vers l'habitation du colonel Cavaillier et se rangea en bataille en face de la maison. Le Colonel qui probablement n'attendait point à cette visite, était sans uniforme, et n'en reçut pas moins ses nombreux visiteurs avec la politesse et l'urbanité qui le distinguent. Les Jges étant formés, les officiers se rendirent au centre et le major Dufour, comme officier commandant, adressa au Colonel quelques paroles pleines d'à propos, dont voici autrès exactement le sens:

"Colonel, interprète de mes camarades, je viens au nom des officiers, sous-officiers et soldats de la légion Louisianaise, vous offrir un nouveau témoignage de leur estime et de leur affection. L'élévation de votre caractère, qu'ils ont su apprécier depuis longtemps, leur donne la certitude que le sentiment qui a dicté la démarche qu'ils font aujourd'hui, donnera une inestimable valeur à ce simple gage de leur attachement."

Les paroles du Major furent vivement applaudies, et il présenta au Colonel le gage auquel il venait de faire allusion, c'est-dire une magnifique tabatière en or, avec de convenables inscriptions en anglais, en français et en espagnol.

Après une pause, le Colonel qui était visiblement touché des sentimens qu'on venait de lui exprimer. Se mit en réponse plusieurs de ses amis et de connaissance. Nous regrettons de ne pouvoir le donner, faute de place.

La cérémonie étant terminée, les compagnies furent invitées tour-à-tour à partager l'hospitalité du Colonel, et elles reprirent toutes un accueil plein de bienveillance.

La beauté de la nuit, la délicieuse musique qui complétait d'harmonie toutes les oreilles, la splendeur et la variété des uniformes et pardessus tout la joie universelle et l'accord parfait qui régnaient entre tous, faisaient de cette réunion un spectacle plein d'intérêt. Plusieurs compagnies se sont fait remarquer par leur belle tenue; on peut citer entre autres, celle des Grenadiers, celle des Gardes de Montgomery, et la Compagnie Italienne des Mousquetaires de Saint-Vernon.

Lorsque la fête fut terminée, le cortège ayant en tête le Colonel en uniforme, se dirigea à travers la Première Municipalité et une partie de la Seconde, et se déboucha dans la rue du Canal, à une heure assez avancée de la nuit.—Chacun se retira chantant des joyeux refrains, et certainement ceux-ci ne furent pas oubliés dans les chaumières ou des bons citoyens et de leurs nombreuses et honorables alliances.

DE L'ACIDE CARBONIQUE ET DE SES EFFETS.

On cite un fait non moins extraordinaire qui s'est passé dans le comté de Madine, Ohio; un Mr. Vial est mort. Ses obsèques occupèrent un public, lorsqu'après d'un accès de vertiges il tomba mort. Les personnes qui étaient sur le point de descendre sont dans la nécessité de rester ensuite chez un médecin qui demeurait à quelque distance; mais durant son absence, plusieurs femmes alarmées s'étaient réunies près du puits, cherchant un moyen d'en tirer heureusement malheureux que l'on y croyait mort, lorsqu'une d'elles eut la singulière idée de jeter sur eux un seau d'eau dont la plus grande partie tomba sur la figure de M. Vial, qui revint à lui sur le champ, et parvint à retirer du puits le corps de son fils. M. Vial était le lendemain aussi portant que jamais, et son fils pouvait marcher dès le jour suivant.

L'acide carbonique ou air fixe est trouvé en petites proportions dans l'air atmosphérique, on sait comment, en sommet des plus hautes montagnes comme au fond des plus basses terres. Etant plus pesant que l'air commun, il demeure ordinairement près de la surface de la terre, où il se forme. Il s'exhale une grande quantité d'acide carbonique de ses poumons, quand nous respirons; de là les effets mortels de l'air dans les appartemens fermés où il y a beaucoup de monde.

Acide carbonique est un poison, il ne peut servir qu'à respirer, s'il n'est pas combiné avec une certaine quantité d'air atmosphérique frais. Les exemples de cas où des malheureux renfermés en grand nombre dans des appartemente trop étroits, ont expiré à la suite d'une asphyxie les plus terribles, sullent d'une suffocation toujours croissante, sont loin d'être rares, sur cent quarante six anglais qui furent enfermés pendant une nuit dans le donjon du fort William, à Calcutta, vingt trois seulement étaient en vie le matin. Ce donjon n'avait que vingt pieds carrés de largeur, avec une seule fenêtre.

Un moyen que l'on a longtemps crû excellent, et qui d'ailleurs est généralement employé, de s'assurer de la pureté de l'air dans un vieux puits, ou dans une mine, c'est d'y introduire une chandelle, ou une autre substance enflammée, et si elle s'éteint, c'est une preuve que l'acide carbonique domine. Cependant, quelques exemples prouvent que l'on ne peut placer une trop grande confiance dans le moyen que nous venons d'indiquer ainsi, on a trouvé il y a quelques années, à Landhills, dans la grande Bretagne, sept mineurs morts à leur porte de travail, tandique leurs lampes brûlaient encore assez bien.

L'acide carbonique se dégage en abondance pendant qu'a lieu la fermentation et en n'est autre chose que le gaz, qu'Hervé donna à cette acreté agréable au vin de champagne, à la bière et au cidre. Un médecin français cite le cas d'une servante qui, prise de vertige en entrant dans une cave où le moût fermentait, s'enfuit en tremblant, et ferma la porte de la cave sur elle après y avoir laissé une chandelle qu'elle tenait à la main. Elle s'évanouit presque immédiatement, et quand on ouvrit la porte, on vit la chandelle encore allumée.

La fumée du charbon de bois est connue depuis longtemps pour être dangereuse, et souvent elle cause la mort. Pourquoi seulement. L'air atmosphérique ou plutôt l'oxigène de l'atmosphère, combiné avec le charbon de bois enflammé, forme l'acide carbonique. Il n'est personne qui n'ait entendu parler d'évènemens malheureux, résultant du défaut d'une issue, pour laisser échapper la fumée pratiquée à un appartement dans lequel on a brûlé du charbon de bois.

L'acide carbonique forme une des parties constituantes de la pierre calcaire et du marbre, et quand il en est extrait par la combustion, il reste une espèce de chaux vive, ou de chaux vive. Il est facile de se convaincre de la présence de l'acide carbonique, en le fixe, en ajoutant un acide plus fort, soit de vinaigre ou de l'acide sulphurique; cet acide se combine avec la pierre, et l'acide carbonique s'échappe en nombreuses bulles, semblables à des bulles d'écume.

L'acide carbonique se dégage en une telle abondance lorsqu'on fait calciner la pierre calcaire, qu'il peut devenir dangereux pour la vie, que les nombreux accidents arrivés aux gens qui s'endorment près du foyer ne nous surprennent pas. L'acide carbonique étant plus pesant, et se trouvant le plus abondant dans les parties de la surface de la terre, et ceux qui s'endorment près de foyer aspirent nécessairement l'air dans lequel domine l'acide carbonique. On cite un cas qui prouve combien cette dangereuse la vapeur qui s'exhale de la pierre calcaire lorsqu'on la fait calciner. On faisait calciner de la pierre calcaire dans un fourneau qui était dans la cour d'une maison de Marseilles. Il arriva qu'une nuit la fumée du fourneau s'introduisit dans la maison par les fenêtres et par les portes. Sept personnes habitaient la maison, et le lendemain elles furent toutes trouvées étouffées les unes dans l'escalier, les autres près de la porte, d'autres dans les appartemens; on ne put en rappeler à la vie que deux.

{Traduit de l'Anglais.}

L'ALCHIMIE ET LA PIERRE PHILOSOPHALE.

Il n'y a peut-être pas, dans l'histoire de la philosophie, de chapitre plus curieux que celui qui traite de l'origine et des progrès de l'alchimie; par une bizarrerie des connaissances terrestres qui montre davantage la force et en même temps la faiblesse de l'esprit humain, pas un travail qui réalise mieux la fable de la tunique de Nessus enchantée d'une ancienne.

Ce désir de l'infini qui vit dans l'homme, et qui est la plus grande preuve de sa perfectibilité, qui le rend aussi du merveilleux et l'entraîne au surnaturel, l'a fait, dans les siècles d'ignorance, alchimiste et astrologue, en attendant qu'il y ait le temps et les lumières, pour le rendre philosophe. Il a fait naître l'astrologie enfantant l'astronomie, que l'alchimie engendrait la chimie, que la science succédât à la cabale, que les magiciens et les sorciers devinssent des savans. C'est à la fin du 15e siècle, de ce siècle d'analyse, de raison et d'examen, de ce siècle où l'expérience va remplacer la tradition, où la logique va remplacer le mysticisme, où la liberté va remplacer l'autorité, où la boussole va agrandir le monde, de ce siècle qui a vu naître Luther, Copernic, Bacon et Christophe Colomb, le dernier alchimiste qui découvrira le grand principe philosophale, l'Amérique aux mines d'or; c'est à la fin de ce siècle, dans une nuit de pépin au partie, du moins, cette transmutation des sciences surnaturelles en sciences positives, de l'idéalité en réalité, que l'alchimie enfin dut mourir ou plutôt se transformer!..... Qu'était-il besoin, en effet, de la pierre philosophale, quand l'Amérique était découverte?

Il ne sera donc pas sans intérêt de recueillir quelques unes des notions que les livres anciens et modernes nous fournissent çà et là sur cette science qui n'a pas trouvé ce qu'elle se cherchait pas.

Notre but principal sera de l'examen de la doctrine les cabalistes à qui l'on doit partiellement l'introduction de la philosophie traditionnelle dans les écoles d'initiations. Ce nom de cabalistes appliqué dans l'origine aux docteurs juifs qui prêchaient l'autorité de la tradition à des hommes à tous les théosophistes ésiatiques et européens qui ont cultivé l'alchimie, et qui ont pour but de prouver que l'alchimie et la théosophie ne sont pas une et une chose, et que l'alchimie n'a pas été le premier et le plus grand mobile, le premier et le plus grand moteur de la vie universelle; en un mot la regularisant comme l'âme du monde, et, à l'exemple des sectes et des nations qui ont précédé, que les Sabéens, les Perses, les Indiens, les Arabes et les Phéniciens, ils voulaient à l'élément du feu un respect qui n'était autre chose qu'une espèce de culte. On connaît les phrases de Zoïte sur la nature, de la théologie et la poésie de l'Asie et de l'Europe.

Il devient donc indispensable, dans une esquisse de l'histoire de l'alchimie, de rechercher la nature de ce feu, de ce feu hermétique et philosophal, que les alchimistes proclament universellement le thaumaturge de merveilleux artisan de toutes les métamorphoses les plus singulières du monde physique, ce feu si difficile à se procurer, et que l'on vénérait comme le seul agent qui pût produire la transmutation des métaux, et qu'on ne pouvait trouver. Suivant eux, il ne fallait pas le confondre avec la lumière ou la flamme qui ne sont que les développements perceptibles de ce feu; il est, disaient-ils, le principe de tout, commun dont on perçoit les effets par le sens, et non ce feu lui-même; celui-ci n'est qu'une manifestation externe d'un principe interne et mystérieux.

Si donc on nous avait hasardé une conjecture sur le feu philosophal des anciens alchimistes cabalistiques, nous dirions que ce n'était ni plus ni moins que l'électricité. Nous pensons même que ce feu portait le nom d'*électricité* dans les plus célèbres écoles d'initiation, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne. Cette assertion paraîtra sans doute paradoxale à ceux qui assignent une date toute moderne à la découverte de la nature et du nom de l'électricité. Nous nous hâterons donc de citer les autorités sur lesquelles nous nous appuyons pour croire que l'électricité était aussi connue dans les anciens que de nos jours, et que c'est là le feu hermétique au moyen duquel les alchimistes ont, de temps immémorial, essayé de fabriquer l'*élixir de vie*, la *pierre philosophale* et la transmutation des métaux.

Si nous réussissons à le prouver, nous pourrons au moins dire que l'alchimie a une base rationnelle, et affirmer que les alchimistes ne travaillaient d'après un principe capable de produire une foule de métamorphoses physiques. Nous devrons dès lors traiter les alchimistes avec plus de respect qu'on ne leur en accorde généralement. Nous pourrons les placer avec juste raison à l'avant-garde de la science, et leur attribuer l'initiative des hautes recherches dans les mystères de la nature, recherches dans lesquelles les philosophes hermétiques ont peut-être devancé les grands découvertes des temps modernes, et ne sont rapprochés des expériences curieuses qui ont récemment illustré Cross, Fox et Faraday (1).

(1) Habiles chimistes et physiciens anglais.

(*A Continuer.*)

He's when her light forsook him, it bespeak'd
Something sorrow, and her mouth breath'd
A resentmen that surv'd her living days.
As of roses scents sethet the cerment's linen.

{Cymbeline.}

NOTRE PREMIER AMOUR.

Que de fois face à face avec l'ennui, le spleen, J'ai poussé des soupirs de mon cœur en peine! Que de fois, écoutant l'orgue jouer un air, J'ai dessiné les traits de quelque être bien cher, Et rêvé, le cœur gros de souvenirs sans nombre, A tout ce qui nous fait et se cache dans l'ombre; Et l'enfance, à l'amour, aux premiers mots et leurs, Qu'à ce Vierge adorée son pensonne à genoux; A genoux, et le cœur ému jusqu'au délire, Et qu'elle écoute, émue, avant de nous sourire, Avant de nous répondre et de dire ce, oui, Que recueilli, ému, le cœur épanoui, A cet âge où tout homme, poète ou poète, Où le cœur nous absorbe et domine la tête!

Notre premier amour!..... Oh! qui peut y rêver, Sans voir au même instant les Anges arriver; Sans entendre aussitôt sortir du fond de l'âme, Sortir, en gémissant, comme une voix de femme, Comme un écho du ciel, dans l'espace entendu; Ou comme un chant aimé d'un cœur qu'on a perdu?

Notre premier amour!..... L'Eve qui, la première, En nous donnant son cœur, nous donna la prière, L'Eve qui, la première, ouvrit le paradis, De son âme à notre âme, oh! je le crois et dis, C'est la seule immortelle.—Oui, quoique l'homme fasse, Elle est en son âme, où tout pourtant s'efface! Elle y laisse un parfum de chaste souvenir; Un baume, qui suffit à tout son avenir, Et, lorsque vieux enfin, il s'incline et succombe, Lorsque la froide mort ferme sur lui la tombe, Et que son âme monte au séjour éclatant; C'est encor ce parfum qu'elle exhale en partant!

E. A. R.

ERRATA.—Dans les réflexions qui précèdent la pièce de vers qui a paru hier, de M. St.-Céran, c'est par la négligence du typographe qu'on lit: Des motifs bien compris sur l'honneur et l'amitié, &c. Lisez par l'honneur, &c. Au lieu de jeté le gant, lisez jetor.

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par T. Mossy & Gardiel, à 10 heures, au No. 50 rue Toulouse—Marchandises diverses.

Par J. A. Beard, à 4 heures, sur la Levée, en face la rue Benjamin—6 Chaloupes.

L'Ecrivain nous a autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre de citoyens des trois municipalités, M. WILLIAM FRERET, a consenti à se présenter comme candidat à la place de maire à la prochaine élection.

Messieurs les Editeurs.

Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les votes des

1ère, 2de et 3ème MUNICIPALITES.

Décédée hier à onze heures du soir Mme Francoise Grandchamps, née Conan, à l'âge de 56 ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 4 heures et demie de l'après-midi; nous en connaissons et ceux de la famille sont priés de vouloir bien y assister. Son corps est exposé à son domicile encoignure St. Louis et Royale.

COMMERCIAL.

MARCHE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
8 Novembre 1839.

COTON—Les transactions ont été assez étendues; pendant ces deux derniers jours les ventes se sont élevées de 6 à 7000 balles à des prix un peu au dessous de nos cotes, quoique nous ne puissions indiquer aujourd'hui aucun changement. Hier, une vente de 1,000 balles en lieu, de 10¾ à 11¼ cents.

Le Bucre nouveau continue d'arriver et se vend sur la Levée (par petits lots de 5 à 6 ⅝) cents.

CLASSIFICATION DE LOUISIANE.

	Orléanais	Louisiane et Mississipi.
Ordinaire	9 à 9	
Moyenne	9 ⅝ à 10	
Bonne	10¼ à 11	
Bon beau	11¼ à 12	
Bon et fin	12 à 13½	

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Zotoff, Merritt, Liverpool, L H Gelston
Goel. American Trader, Kirby, Galveston, H Leach
Polacre Andronada, (Esp.) Fabrijas, Ha vane, R Groning & co

ARRIVES.

Navire à vapeur Neptune, Pennoyer, en 9 jours de New York, par la voie de Charleston et Key West, sur lest, J. J. Reed & co.

Steamer Baton Rouge, Sellick, du Bayou Sarah—avec du coton, &c.

Steamer Bridgewater, Wright, de Vicksburg, avec du coton, &c.

Steamer Oronoko, Bosworth, de Memphis, avec du coton, &c.

Steamer Cinderella, Irwin, de Little Rock, avec du coton, &c.

Steamer Hesma, Chilbaris, d'Alexandrie, avec du coton, &c.

MEMORANDA.

Le steamer Cinderella a quitté Little Rock le 31 du courant, rapporte qu'il y avait une hausse dans la rivière des Arkansas.

Navire à vapeur Neptune a quitté la barre N. E. le 7 courant, à 8 heures du matin, rapporte qu'il y avait deux tonbeaux qui montaient avec plusieurs bâtiments.

(Communiqué.)

Mr. l'Editeur,

Veuillez insérer dans votre estimable journal la résolution suivante, présentée par Mr. Wm. Debe ys et adoptée à l'unanimité par le Conseil de la Municipalité No. 3, dans sa séance du 1er. Janv 1839.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. 3.
Séance du 1er. Janv 1839.

Résolu, que le Conseil reconnaît que Mr. J. B. Vinson en sa qualité de wharfinger de cette Mun. municipalité n'a jamais démérité de l'estime dont il avait reçu, que son conserve par sa nomination à cette place.

Nouvelle Orléans, 7 Nov. 1839.
(Pour copie conforme.)
J. B. S. ST. AMAND.

La publication de ce seul document suffira, je l'espère, pour faire disparaître les calomnies dont quelques uns ont pu commencer la publication de l'article intitulé "*Plusieurs Contribuables*" qui a paru dans le Louisianais hier, sans qu'il soit nécessaire de faire aucun commentaire.

Nouvelle Orléans, 7 Nov. 1839.

J. B. VIENNE.

(1) Les Arabes étaient, comme on sait, les conservateurs des sciences de cette langue.

AMUSEMENT.

THEATRE D'ORLEANS.

Dimanche, 10 novembre,
ZAMPA ou LA FIANCEE DE MARBRE,
Opéra-Comique en 3 actes, d'Hérold, paroles de Mélesville.

LE PHILTRE CHAMPENOIS,
Vaudeville en un acte.

Le spectacle commencera à 6 heures et demie.

A. GURY

RUE ROYALE—(*Hôtel Marty*)

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de transporter son magasin rue Royale, audessous de l'Hôtel Marty, et qu'il vien de recevoir par les dernières arrivages de France un assortiment considérable de chapeaux qu'il offre à vendre au détail à $4 et $5 au gros. Conditions, comptant. Il a en outre un très joli choix de casquettes et de chapeaux d'enfans.

7nov—15 A. GURY.

ECOLE DE DESSIN.

MR A. C. JAUME informe respectueusement le public qu'il a ouvert une classe de dessin, qu'il tiendra le soir de 4 ½ à 6 ½, les lundi, mercredi et vendredi, à sa demeure rue Bourgogne entre les rues St. Pierre et Toulouse. Prix $6, par mois.

La classe de dessin qu'il a tenue à l'institution du colonel Cavellier, sera continuée comme par le passé, à cette institution dans la matinée des mêmes jours.

7 nov.—8.

PERDU OU EGARE—Un mandat de $3000 (trois mille piastres) sur Peyroux Arcueil & Co. et accepté par eux, tiré par Josias Gray à son ordre, et endossé par A Blanott, daté 27 juillet 1839, à 4 mois de date. Le paiement de ce mandat ayant été arrêté, la personne qui l'aurait trouvé est prié de le remettre à Mrs. Peyroux Arcueil & Co., rue Vieille-Levée No. 21. 7 nov—3

CHANGEMENT DE DOMICILE—Le Dr. GAILLARDET a transporté son domicile, rue d'Orléans, au coin de la rue Royale, maison Vignié, occupée par le tailleur. 7nov

UNE famille où l'on parle le Français et l'Anglais, qui occupe une maison situé à un centre des affaires, prendrait quelques pensionnaires à des conditions raisonnables.

S'adresser au bureau de l'Abeille ou par lettre à la poste, no. 636. 7nov—3

A VENDRE.

LE CABARET ET LA GROCERIE bien connue, encoignure Bayou et Marais. S'adresser sur les lieux. 7 nov—3

A LOUER—Une nourrice sans enfant. S'adresser rue Dumaine, No. 243, chez J. M. GRASS. 7 nov—3

J CASTANIE, courtier—Canal street no. 48, se charge de la vente et achat de biens-fonds, marchandises, &c.; procure des fonds et en place à intérêt.

Ayant résidé trois ans au Texas, il est parfaitement entendu dans la validité des titres de terres et autres de cette république. Il se chargera aussi il en est requis de les examiner et donner son avis sur leur valeur, ainsi que de les traduire de l'Espagnol en Anglais ou en Français.

Il ne se chargera de la vente de ceux qui seront parfaitement en règle, ayant des correspondances ses présents dans cette république; il se chargera de toute liquidation de succession ou autres, perfections de titres, locations, auditions, &c.

Les Prêteurs qui l'investiront de leur confiance peuvent être assurés que rien de sa part ne sera épargné pour la mériter.

Il fait aussi la commission. 6n

LE soussigné a l'honneur d'informer le public, qu'il vient d'acheter le fond du magasin de M. Jules Pouvreau, rue Royale, no. 230, ainsi que les ordonnances de ladite maison. Il prend cette occasion pour lui devoir de vouloir bien régler leur compte sous le plus bref délai. Il offre en même temps un bel assortiment de marchandises sèches à vendre à des prix très modérés. PIERMIN LACAZE,
7n—3 rue Royale, 230, entre St. Louis et Conti.

A VENDRE—Une négresse âgée d'environ trente ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et couturière et un peu cuisinière. Aussi—Un jeune mulâtre de 19 ans, parlant anglais et français, marchand colporteur. Ces deux esclaves sont garantis. S'adresser au no. 34, rue du Camp 7 nov

MODES ET NOUVEAUTES.

A COCKRANE & CAILLAT, rue de Chartres, No. 54, ont l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne, qu'ils feront l'ouverture de leurs marchandises Samedi prochain, 9 novembre.

Mme Cockrane arrivera de France, elle-même, à toute le plus grand soin dans le choix de tous ces articles.

Ils connaissent en magasin un grand assortiment d'articles de goût, tels que cerailles, bonnets, soie et florelle noire, un assortiment de rubans de satin et une grande quantité d'autres articles qu'ils offrent à vendre, à des prix très modérés.

7 nov—8n

Enseignes Royal et Dumaine.

A LOUER—Le premier étage du no. 94, rue de Chartres, étant une grande chambre avec fenêtres sur le devant et le derrière. S'adresser sur les lieux. 6n—3 D. PELT & co.

A LOUER—Une maison à deux étages, très commode, contenant six appartemens, un grand grenier, plusieurs chambres à domestiques, cuisine et autres bâtisses, et ayant une grande cour avec un jardin, pompe et citerne. Cette maison est réparée à neuf et située rue Condé, no 155, entre les rues Hôpital et Quartier. F. PEYTEL, horloger,
6nov—6 Passage de la Bourse

A LOUER—Un magasin dans le magasin No. 73, rue du Camp. S'adresser à B. & J. P. WHITNEY,
6 nov 73, rue du Camp

LES soussignés reçoivent du Havre par le Mozart et de Liverpool par le New-Hampshire, les articles suivans:

MEUBLES EN PALISSANDRE ET EN ACAJOU.

Assortiment pour salon, pianos, tabourets de piano, unis et à la Duchesse, consoles, armoires à glace, commodes et secrétaires pour homme et pour dame; toilettes et lavabos d'un genre tout-à-fait nouveau, de pour homme; sauteuses à la Voltaire, de bureau et mécanique; psyché d'un nouveau genre; tables à manger à rouleaux, tables à jeu, tables de nuit et tables à ouvrage; écrans à secrétaire, à éventail et autres de goût et forme variée; bits de repos à matelats élastiques; tabourets de salon; etc.

ORNEMENTS DE CHEMINEE ET DE SALON.

Pendule d'un mystérieuse, invention nouvelle, grand assortiment de pendules de tout genre; candelabres bronze; du bronze et cri; du tout crystal à 5 lumières; lampes mécaniques et autre de tout genre, vases à fleurs en porcelaine et en cristal, opinions, placards en bronze, or et cristal; beaux lustres en cristal, lampes à suspension en bronze; lampes de corridor; garnitures dorées pour portes; glaces françaises de toutes dimensions, etc.

PLAQUES.

Chandeliers; de à verre; candelabres, porte-liquoeur; porte-huilliers; cafetière droite et à la coque; sucriers; porte-carafes; plateaux de toutes grandeurs, etc. etc.

PORCELAINE.

Assortiment complet de porcelaine blanche, à filet or, et à fleurs; tête que services à dîner, de déjeuner, de à thé; assez un grand assortiment d'articles de fantaisie en porcelaine, décors riches et de bon goût.

CRISTAUX.

Services de table complets, de diverses formes et taillage; vases; flacons, porte-fleurs; verre d'eau riches; boîtes à poudre; divers articles unis à filet de couleur et à médaillon.

ARTICLES D'ETRENNE ET DIVERS.

Meubles d'enfants et de jeunes personnes; boîtes de bois fins, à riches incrustations et décors; poupées; jouets mécaniques; un très grand assortiment de joujoux très nouveaux; boîtes de jeux nacrés; de dominos et de traversis.

Fleurs, jaunes, nasques, sandales, gants à la crispin et unis, cafetières cap, de à la Dabelloy; souvenir lariat angloise, de table, plumes d'acier de Perry, plumes en crystal.

Egalement en magasin un grand assortiment d'articles de goût, tels que cerailles, bonbons, soie à ces britanis, sucriers couverts, gobelets unis et taillés, à vendre par caisse ou en détail.

6nov—8 V. & O. VIGNAUD, 49 Chartres.

LA loterie d'un demi million en loterie du théâtre et du Camp, classe No. 1, de la grande loterie de propriétés et de Calisaud sera positivement tirer le 31 décembre, veille du jour de l'an.

CALDWELL, OAKEY & PRITCHARD,
Bureau au coin des rues Poydras et Lafayette.
6 nov—5

R SALAUN, courtier, prévient les personnes qui lui veulent bien l'honorer de leur confiance, qu'il a transporté son bureau rue Royale, no. 30, entre les rues Bienville et Dauphine. 6 nov—4

MLLE DELAUNAY, successeur de Mr. Fremaux, libraire, rue Royale No. 163, fait savoir à ses abonnés qu'elle vient de recevoir par le navire Indiana, un grand assortiment de romans nouveaux des meilleurs auteurs, livres élémentaires et classiques, livres de prières et fournitures de bureau.
6 nov—6 E. DELAUNAY.

A VIS—RALPH HUBBARD, ci-devant de la maison Smith, Hubbard & Co, ayant formé une société avec Mr. Smith & Wright, de New York, continuera les affaires de sellier, au no. 5, rue de Chartres, sous le nom de

RALPH HUBBARD & Co
6 nov

RALPH HUBBARD & Co, No 5, rue de Chartres, offrent en vente un assortiment complet d'ouvrages en selleria, reçu par les navires Charlemagne, Yazoo et autres arrivages récents.

Selles de voyage rengonflés et Attelages, usages de brouettes, pour hommes.

Do en velours, mesdames et brodées pour dames

Dosport enfans et pour courir

Harnais pour poneys, gigs, waggons et doyes, mantingales, brides, mors, éperons, étriers, sangles, fouets de selle, pour carrosse et gig, housses à chaux, &c.

Porte-manteaux, valises et sacs de tapis pour selle.

Brosses, cuir à harnais et à bride, peau de cochon, de veau, maroquin et peau de mouton. 6 nov—1n

CHANGEMENT DE DOMICILE—Le soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il ouvrira son cabaret, rue Saint Pierre no. 136, pour l'Anglais le Français et le Danois, le 4 novembre prochain.

Il continuera, comme par le passé à donner des repas particuliers, et se chargera des traductions demandées.

Les personnes qui l'honoreront de leur confiance, pourront être assurées qu'il ne négligera rien pour contenter à la satisfaction